

# le Thônésien

ORGANE DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE DE THÔNEX

Rédacteur responsable : Robert BRON, 49, route de Mon-Idée

Compte de chèques postaux 12-15184

## Autonomie et collaboration

par Jaques VERNET,

Conseiller d'Etat, chef du Département des travaux publics

Dans de nombreux milieux politiques, il est fréquemment fait état de la nécessité de sauvegarder l'autonomie communale. Il s'agit là d'un désir bien légitime, notamment dans la mesure où il correspond à un besoin, pour les membres d'un petit groupe, de garantir sa propre identité, par rapport à un groupe plus important tel que le canton.

En outre, la centralisation et l'organisation administrative qu'a provoquées l'extrême technicité du mode de vie des sociétés industrielles ont créé un certain sentiment de dessaisissement de la part des citoyens, qui accentue la nécessité d'un contact plus étroit entre la population et les autorités politiques qui leur sont les plus proches.

Cependant, on observe que le besoin d'autonomie invoqué recouvre parfois un réflexe de défense contre le groupe le plus important dont on fait partie plutôt que le désir d'assurer son identité à l'intérieur de cet ensemble.

Le même phénomène distingue, au niveau national, ceux pour qui le fédéralisme est une défense contre la Berne fédérale tandis que d'autres voient, dans la mise en commun d'un certain nombre de problèmes, le meilleur moyen de sauvegarder l'existence des cantons.

Il n'est pas douteux que les partisans de ce deuxième mode de comportement politique voient juste, car l'époque que nous vivons exige de plus en plus la collaboration des divers éléments d'une société.

Cette collaboration est seule à même d'assurer la soudure des divers éléments composant une communauté qui fait l'objet d'une organisation étatique.

A la vérité, la plupart des autorités politiques des communes genevoises l'on fort bien compris, en reconnaissant que le cadre cantonal, sinon fédéral, est la base minimale et nécessaire de toute politique d'aménagement du territoire et que la participation à une telle politique d'aménagement est le seul moyen d'assurer en définitive le respect des conditions objectives et subjectives locales. C'est pourquoi, nos communes ont accueilli avec faveur la proposition qui leur fut faite à l'époque par le conseiller d'Etat libéral François PEYROT, alors chef du Département des travaux publics, de participer à des

études d'aménagement groupant plusieurs communes, connues sous le nom d'études alvéolaires. Il est vrai que certaines de ces études ont présenté quelques contradictions entre elles, ce qui était inévitable, mais il n'a pas été dramatique de les harmoniser pour mettre à jour le plan directeur du canton. Le succès de telles études a été si réel que par la suite, de nombreuses autorités communales ont fait entreprendre des études d'aménagement de leurs communes respectives, études qui furent rendues d'autant plus aisées que le cadre général de l'étude alvéolaire fournissait une bonne base de travail.

Les contacts que j'ai pris personnellement avec toutes les autorités municipales, peu après être rentré au Conseil d'Etat comme nouveau chef du Département des travaux publics m'ont démontré une volonté très nette des maires du canton de participer à une collaboration loyale pour préparer l'avenir de notre petite République. Il est évident toutefois que la nature reprend volontiers ses droits et que la tentation de travailler en vase clos peut facilement reprendre le dessus, cela aussi bien dans les municipalités que parmi les membres de l'administration publique cantonale, ce qui ne pourrait qu'amener des conflits de nature à porter préjudice à un aménagement harmonieux du canton.

C'est dire qu'au-delà des déclarations d'intention, il nous faut constamment, autorités communales et chef du Département des travaux publics, veiller à cultiver et à entretenir la volonté de collaboration, en particulier par des échanges d'informations et des réunions de travail communes, telles qu'elles ont été organisées à plusieurs reprises depuis 15 mois, avec diverses autorités communales.

### Commentaire du président

A la suite des élections des 26 et 27 avril 1975, les élus libéraux exigeront l'étude d'un plan directeur d'aménagement communal. Partant de la situation actuelle, ils chercheront à recréer l'harmonie sur le plan de l'urbanisme, de l'architecture, des circulations routières dans le but impératif d'améliorer les conditions de vie de tous les Thônésiens.

Nicolas CASAI

## Le troisième âge

*Celui qui sème croit à la récolte.*

Assise dans un tram ou attendant mon tour chez le médecin ou ailleurs, j'ai pris l'habitude, depuis toute jeune, d'observer les mains, ces instruments merveilleux. C'est de là que me vient mon estime pour les gens âgés, car les mains témoignent en silence. Celles qui ont fait maintes petites lessives pour leurs familles, celles qui sont déformées par les rhumatismes ou tremblantes d'insécurité, celles qui sont rouges et durcies par un rude travail, tachetées par le vieillissement ou encore celles qui sont transparentes par l'inactivité due à une longue maladie. Peu d'opérations esthétiques sont pratiquées sur ces témoins muets qui nous accompagnent jusqu'aux derniers moments de notre vie et qui m'inspirent le respect et la compréhension envers nos aînés.

Toujours est-il que le troisième âge semble assez enviable, puisque tout le monde veut y arriver. Cela doit reconforter de recevoir le mandat postal de l'AVS, d'aller au cinéma à moitié prix et de partir en train au prix du billet pour adolescents ! Quel plaisir de pouvoir se lever à l'heure que l'on veut, de ne plus se dépêcher pour être ponctuel à son lieu de travail !

C'est une sérieuse transition de passer de la période où les 24 heures que nous recevons chaque jour semblent insuffisantes à celle d'une vieillesse heureuse. La retraite devrait plutôt ressembler à une continuation de quelque œuvre commencée et non à une rupture brusque qui engendre solitude et désœuvrement. L'isolement et le manque d'affection sont les plus grands ennemis des aînés. N'avez-vous pas lié des amitiés au cours de votre jeunesse ? Vos enfants ne viennent-ils pas vous voir ? N'avez-vous pas un petit animal à choyer ? Pourquoi deux personnes seules ne cohabitent-elles pas (sans évidemment se quereller au sujet de la priorité d'entrer dans la salle de bains ou à cause des achats alimentaires) ? Le sentiment d'abandon pèserait beaucoup moins.

L'article « A la rescousse du 3<sup>me</sup> âge » paru dans le « Genève Home Informations » du 21 février 1975 révèle dans un sens très complet toute la gamme des moyens d'entraide organisés et réalisés par le Centre Social Protestant (CSP) de Genève. Il est démographiquement prouvé que nous aurons au courant de la prochaine décennie une forte augmentation de personnes âgées dépassant 65 ans, grâce aux progrès de l'hygiène sociale, de la médecine active et préventive.

Aînés de notre commune, restez donc bien informés sur toutes les facilités et distractions que l'Etat ou certaines institutions vous réservent. Laissez-vous entraîner par des plus courageux que vous-mêmes, car le vrai courage commence quand on n'a plus de courage (La Rochefoucauld). Faites l'effort de sourire, car le sourire vous sera rendu. Demandez aux jeunes de vous sécuriser en traversant la route ; ils aiment se rendre utiles malgré tout ce que vous pouvez peut-être leur reprocher.

Voici le printemps qui arrive. Je vous souhaite beaucoup, beaucoup de soleil, source de chaleur, de joie et de renouvellement de la nature.

L. SOMMERHALDER

## Stade omnisports des Trois-Chênes

L'article paru à cette place dans « Le Thônésien » du 1<sup>er</sup> mars 1975 a indigné Monsieur Arthur Bugna — architecte, La vérité, sortant du puits, confirme que Monsieur Bugna n'a pas donné une conférence de presse, mais, à l'invitation du comité du centre sportif intercommunal, a simplement exprimé son point de vue au cours de ladite conférence. Saisissez la nuance...

Il me revient que l'allusion à la minceur des mandats de Monsieur Bugna est non seulement déloyale et perfide, mais totalement inexacte.

En tant que président de l'Association, je ne puis que présenter mes excuses à Monsieur Bugna, dont je comprend le mécontentement, d'autant que mes relations professionnelles m'ont toujours révélé — s'il en était besoin — qu'il était compétent et intègre.

Je saisis cette occasion pour assurer tout un chacun, qui risquerait d'être légèrement griffé dans les vertes pages de cette campagne, que je veillerai personnellement à ce que notre courtoisie soit à la hauteur de notre idéal politique.

Nicolas CASAI



**Toutes petites avec un tout grand confort.**

Peugeot 104L et GL: 953 cm<sup>3</sup>, 5 places, 4 portes. Les quatre portes les plus courtes d'Europe.

Coupé Peugeot 104: 953 cm<sup>3</sup>, 4 places, 2 portes et hayon arrière. 330 cm de luxe et de confort.

Avec la perfection technique Peugeot. Avec un équipement complet.

Toutes à juste prix — sans supplément-surprise!

**PEUGEOT 104**

ETS. FLEURY & CIE S.A.

33, rue de la Mairie  
Case postale 315  
1211 GENÈVE

Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre au local de vote par vos propres moyens, les membres de notre association se feront un plaisir de vous y accompagner. Téléphonnez jusqu'au 24 avril, heures de bureau, ☎ 92 13 13.

Vu l'abondance de matières, nous nous excusons auprès de nos membres dont la publicité n'a pas pu paraître dans ce numéro.

L'UN  
DES PLUS GRANDS  
**JOAILLIERS**  
DE GENÈVE  
EST UN HORLOGER!  
VACHERON  
CONSTANTIN

Genève  
1, rue des Moulins-en-l'Île  
Tél. 022/28 31 33

✱ VACHERON  
CONSTANTIN ✱

# le Thônésien

ORGANE DE L'ASSOCIATION LIBÉRALE DE THONEX

Rédacteur responsable : Robert BRON, 49, route de Mon-Idée

Compte de chèques postaux 12-15184

## Des membres du Parti libéral interrogent un urbaniste sur l'avenir de Thônex

Il s'agit de Monsieur Jean-Marc Lamunière, architecte et professeur à l'EPF, qui donne son opinion sur les réalisations de ces dernières années dans la commune et sur les études qu'il conviendrait d'entreprendre.

Monsieur Lamunière n'est pas membre du Parti libéral et tout le monde connaît son indépendance d'esprit.

**QUESTION** On a beaucoup construit à Thônex, particulièrement des bâtiments locatifs et des écoles, semble-t-il en suffisance. Quels efforts devraient être entrepris dans d'autres domaines ?

**RÉPONSE** En effet, de nouveaux efforts devraient être entrepris, même en période de restriction. Il s'agit principalement de profiter d'une certaine «pause» pour étudier et essayer d'améliorer les conditions de vie nouvellement créées par le développement de l'agglomération urbaine qui a pratiquement envahi l'ancienne commune villageoise de Thônex. Après avoir résolu en quelque sorte les problèmes quantitatifs, il s'agit de se saisir désormais des problèmes qualitatifs. Par exemple, la nouvelle population de Thônex est logée dans des immeubles locatifs qui ne possèdent pas de jardins individuels. Il faut prévoir pour elles des zones de promenade, de délasserment, ainsi qu'un renforcement des transports communs et de l'équipement social comme les crèches, etc...

**QUESTION** Le plan alvéolaire a été conçu pour cinq communes dont Thônex et les quatre communes avoisinantes, et son but aurait dû être, semble-t-il, d'harmoniser les nouvelles et les anciennes constructions. Or, il se révèle que des immeubles très élevés écrasent leur voisinage immédiat ou cachent des vues intéressantes, que des espaces verts ont été diminués et souvent remplacés par des parkings, que le stade est peut-être trop proche d'un important nœud routier, etc... Ces réalisations ont-elles été prévues par le plan alvéolaire ?

**RÉPONSE** Il m'est difficile de critiquer ce qui a été fait en matière d'urbanisme, d'autant plus qu'il était difficile à l'époque de réaliser pour les mandataires urbanistes le sens de leur mission. Les études alvéolaires, parce qu'elles englobent plusieurs communes d'une manière peut-être arbitraire, ne révèlent pas suffisamment les intérêts de chaque commune et des populations concernées. En particulier, l'étude alvéolaire n'a peut-être pas saisi tous les problèmes liés à la transformation brutale d'un environnement villageois par l'expansion de la ville elle-même et le raccordement de la voie expresse sur l'autoroute française. Elle ne prend non plus pas position sur le type d'urbanisation (hauteur et forme des nouveaux immeubles) en rapport avec le site naturel et construit dont les caractéristiques sont très particulières à Thônex. Il faut aussi convenir que les urbanistes sont parfois prisonniers du type de mandat qu'ils ont reçu. Ils sont parfois plus particulièrement en contact avec le Conseil administratif sans pouvoir, par des présentations au Conseil communal ou à des associations de quartiers, prendre l'avis de la population concernée. D'autre part, et cela est valable pour tout le canton, les plans d'aménagement sont souvent conçus de manière peu réaliste. A titre d'exemple, ils font figurer des zones vertes alors que celles-ci ne sont pas encore acquises et qu'elles reçoivent la plupart du temps, une fois achetées, des équipements publics qui en changent la nature.

**QUESTION** Il faut donc intéresser davantage la population aux études d'urbanisme et que le Conseil municipal devrait suivre les études ? La population de Thônex s'estime probablement aujourd'hui moins bien chez elle qu'il y a vingt ans. Elle n'a pas pu se prononcer, ni ses conseillers municipaux, au sujet d'ensembles nouveaux très importants. Comment pourrions-nous changer ce mode de faire ?

**RÉPONSE** Un des problèmes essentiels d'une commune comme la vôtre est d'assurer le meilleur voisinage entre les anciens et les nouveaux habitants de Thônex. Ce problème ne peut être réglé que par une urbanisation qui les mettent, les uns et les autres, dans des conditions de vie, si ce n'est identiques, tout au moins équivalentes. Un autre problème est la position que doit assumer la commune face à des ouvrages cantonaux (routes et équipements publics). Pour résoudre ces problèmes de manière efficace, la commune doit établir elle-même un plan directeur communal qui manifeste ses intentions. Ce plan doit avant tout faire des propositions concrètes en matière d'aménagement dont les priorités me paraissent être les suivantes : Espaces de verdure et de délasserment pour les enfants — parcours piétons — transports publics — formes et gabarits des futurs immeubles, particulièrement au voisinage des quartiers de villas actuels — intégration harmonieuse des bâtiments industriels. Un tel plan doit être élaboré par phases successives et les conseillers municipaux, voire les associations de quartiers, doivent en suivre les travaux. Une telle étude permet à la population de prendre conscience des problèmes abordés et parfois même des conflits qu'elle doit résoudre soit dans son sein, soit vis-à-vis de l'extérieur.



GÉRANCE - ACHAT - VENTE  
immeubles et appartements

Villas - Terrains  
Appartements meublés

GÉRANCE DE FORTUNE

**Broliet & cie**  
23, quai des Bergues - Genève - Tél. 31 38 00



La Winterthur-Accidents est toujours près de vous. Même à l'étranger!

**winterthur accidents**

Monsieur Paul PAHUD  
Agence de Thônex I  
111, rue de Genève  
Moillesulaz  
Tél. 48 70 45

## CONTACT

La gestion d'une communauté politique pose de nombreux problèmes, notamment sur le plan du contact. Les élus du peuple se doivent de représenter le plus fidèlement possible l'opinion de leurs électeurs.

Or, s'il est relativement facile d'exposer les grandes options d'un parti — rappelons que les libéraux axent leur campagne actuelle sur l'autonomie communale et la gestion saine et équilibrée des finances — il est en revanche beaucoup plus difficile de savoir quels sont les désirs et exigences des électeurs.

Aussi, les libéraux de Thônex aimeraient-ils permettre à chacun d'exprimer son opinion pour une gestion toujours plus efficace de nos affaires communales. Les suggestions des électeurs pourraient porter notamment sur des problèmes d'aménagement de lieux de récréation ou de rencontres, d'amélioration des conditions de vie, de lutte contre certaines nuisances, de renforcement de la sécurité routière et, pourquoi pas, d'impôts...

Plusieurs solutions existent pour créer et renforcer des contacts entre électeurs et élus. Certaines ont d'ailleurs été utilisées avec succès par d'autres factions politiques.

Afin de pouvoir améliorer ce contact dès maintenant, nous vous demandons de bien vouloir nous faire part, au moyen du coupon-réponse ci-joint, de toutes vos suggestions propres à améliorer le cadre de notre vie communale. Nous nous efforcerons alors, dans la mesure de nos possibilités et par l'intermédiaire du Conseil municipal de vous donner satisfaction.

Jacques BOISSONNAS

## Garage GIARDINI

Carburant - Mise au point

Agence officielle

**FIAT**

Téléphone 48 33 26  
Rue de Genève 52 bis  
CHÈNE-BOURG - GENÈVE

Je soussigné,

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

a) désire un entretien personnel avec des représentants du parti libéral de Thônex

..... oui / non

b) suggère les améliorations suivantes dans le cadre de la gestion de notre commune.

.....

.....

.....

.....

.....

A renvoyer sous enveloppe non affranchie

à : ASSOCIATION LIBÉRALE  
DE THONEX

69, chemin du Bois des Arts  
1226 THONEX

## MOSER & SAUVAIN

Décoration d'intérieurs  
Moquettes - Tentures - Rideaux  
Papiers peints  
Revêtements de sols

Magasin :  
Rue du Rhône 116 ☎ 35 08 80



**2 STATIONS A VOTRE SERVICE**

pour tous vos achats :

Carburants, auto-shop, alimentation  
articles divers, cafetaria  
journaux, change

**BP SERVICE ROUTE BLANCHE**  
THONEX (frontière)